

**Le très hon. M. Diefenbaker:** En effet. Il a parlé d'une réduction d'impôt mais aucun gouvernement n'a autant majoré l'impôt en si peu de temps.

**Des voix:** Honte!

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Ils parlent de réduire l'impôt. Si le ministre du Commerce ne se trouvait pas actuellement à Saskatoon où il cherche à vendre un produit de deuxième ordre aux habitants de cette ville de ma province, je lui rappellerais qu'ils ont dit que l'imposition d'une taxe de vente sur les matériaux de construction ferait monter le prix de la construction. Apparemment, il ne voulait rien de la sorte. C'était avant que Mitchell Sharp, l'économiste de 1950, devienne ministre du Commerce au sein du gouvernement de 1964.

Nous avons pu faire, monsieur l'Orateur, une étude intéressante de planisme appliqué, en observant la voie sinueuse dans laquelle s'est engagé le gouvernement et qui aboutit maintenant à demander ce que tous ceux qui siègent vis-à-vis ont, auparavant, déclaré inutile, c'est-à-dire un amendement. Cela ne vous étonne pas, monsieur l'Orateur, cela ne vous offusque, ou ne vous trouble nullement! Vous avez vu tant de choses comparables depuis 14 mois, que vous seriez, en effet, étonné, offusqué et troublé, si le gouvernement n'adoptait pas, en l'occurrence, une ligne de conduite dont il est coutumier. Nous pensions avoir enfin épuisé les changements, les modifications, les retraits et les retraites qu'a exécutés, l'une après l'autre, le gouvernement en nous présentant ses mesures, en les présentant à la Chambre, pour les reprendre ensuite afin de les modifier. Prenons, à titre d'exemple, le régime de pension, présenté à grand renfort de fanfare et de trompettes, pour être renvoyé au banc d'essai du ministre de la Santé et du Bien-être social, même avant d'être lancé. On a découvert alors que ce régime ne saurait s'appliquer en pratique, et le gouvernement en a fabriqué un autre. Il a constaté que celui-ci non plus ne marcherait pas. Je répète que nous croyions avoir enfin épuisé toutes les possibilités, mais le gouvernement actuel nous a fait découvrir, en l'occurrence, comme il l'avait déjà fait bien des fois, des profondeurs insondables dans son incapacité cependant si plate.

Que va-t-il se passer alors, monsieur l'Orateur? Nous avons affirmé, il y a quatorze mois, que cet amendement serait nécessaire. A ce moment-là, le ministre de la Justice n'était pas le même. Celui-là a été récompensé ailleurs. Je ne sais si c'est en raison de l'avis qu'il a émis en 1964—selon lequel l'amendement de la constitution ne s'imposait pas.

Je suis certain que le ministre actuel ne se serait jamais déclaré d'accord avec cette affirmation. Sinon, nous ne serions pas, aujourd'hui, saisis de la mesure.

Je prétends donc, monsieur l'Orateur, que nous avons, là encore, cette lenteur, ces tâtonnements, qui ont toujours caractérisé le gouvernement actuel. J'étais hier à Saskatoon—je constate qu'on a remarqué mon absence—où l'état de la moisson semble permettre tous les espoirs. J'y ai constaté qu'on y parlait du régime de pension et que les gens commençaient à demander quand ils pourraient en profiter. Vous vous souviendrez, monsieur l'Orateur, qu'immédiatement après les élections, le bénéficiaire de la pension de vieillesse qui croyait recevoir \$10 en plus a dû constater que le gouvernement n'a agi que lorsque nous l'y avons forcé en proposant un amendement. Le plan qui sera présenté—pourvu qu'il n'y ait pas d'autre changement—n'entrera pas en vigueur avant longtemps. Les paiements commenceront, si j'ai bonne mémoire, en 1966. Les contributions commenceront plus tôt. Lorsque le gouvernement présentera cette mesure législative, à mon avis, il devrait augmenter les pouvoirs qu'il demande dans l'amendement, de façon à englober les éventualités supplémentaires.

Quant à cet amendement, nous l'appuyons. Nous avons dit, en 1962, qu'il était nécessaire, en dépit des quolibets des vis-à-vis. Je n'embrayerai pas le compte rendu en répétant les dénégations énergiques du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Martin), ou les dénégations plus atténuées du premier ministre (M. Pearson) ou des autres ministres, c'est-à-dire de cette galaxie dont les membres occupent aujourd'hui les banquettes ministérielles. Je signalerai simplement ceci—et on ne peut le nier—que ce qu'ils ont affirmé être inutile constitue aujourd'hui la nécessité que nous avions signalée. Lorsque cet amendement sera adopté, car il le sera, j'en suis certain, et Westminster en fera une loi, nous pourrons, par le fait même, commencer à rattraper les 14 mois perdus à cause de l'ineptie et de l'entêtement avec lesquels le gouvernement actuel a foncé tête baissée, en présentant au Parlement des plans inefficaces, mal formés, ou, du moins, mal conçus. Après 14 mois, ce que nous affirmions être nécessaire, est maintenant en voie de s'accomplir.

Nous appuyons cet amendement et sommes heureux qu'il soit maintenant présenté. Je terminerai pas où j'ai commencé, en disant ce que je pense des commentaires. Lorsque les occupants des banquettes ministérielles, dans le gouvernement d'aujourd'hui, évoquent si haut ce qu'ils font pour l'adoption des symboles nationaux et de l'unité nationale,